



# RENFORCER LES INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT RURAL ADAPTÉES AUX DIFFÉRENCES DE SEXES

*Accélérer l'émancipation économique des femmes rurales*

## LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT

*Les femmes sont au cœur du développement des zones rurales et des économies nationales. Elles représentent plus de 43 pour cent de la main-d'œuvre agricole mondiale et plus de 70 pour cent dans certains pays. L'amélioration de l'accès des femmes des zones rurales aux ressources et au travail peut permettre de faire progresser la sécurité alimentaire et la nutrition des générations actuelle et futures.*

*Afin de relever ce défi, un programme commun a été lancé par la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), ONU-Femmes et le Programme alimentaire mondial (PAM).*

*Ce programme commun est axé sur quatre objectifs clés: l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'augmentation des revenus des femmes des zones rurales, l'accroissement de leurs responsabilités et de leur participation aux institutions rurales, et la création d'un environnement politique adapté aux différences de sexes au niveaux local, national et international. Lors de la période pilote, qui a commencé en 2012 et qui durera 5 ans, il est prévu qu'environ 75 000 femmes et jeunes filles des zones rurales améliorent leur productivité agricole et bénéficieront de changements positifs en matière de moyens d'existence. On espère qu'environ 400 000 ménages en bénéficieront.*



©FAO/Giulio Napolitano

## LE DÉVELOPPEMENT COMME SOLUTION

Des réseaux et des expériences sont actuellement partagés dans sept pays (Éthiopie, Guatemala, Kirghizistan, Libéria, Népal, Niger et Rwanda), afin d'offrir une plateforme solide qui permettra de réaliser des progrès en matière d'émancipation économique des femmes des zones rurales.

Chacune des quatre organisations des Nations-Unies contribue au programme commun en mobilisant ses compétences spécialisées et son avantage comparatif, et s'attache à œuvrer collectivement à l'application et à l'extension des bonnes pratiques. La FAO apporte au programme ses grandes compétences techniques en matière d'émancipation des femmes dans l'agriculture. Le PAM propose des interventions d'aide alimentaire, afin d'appuyer le développement économique et social. Le FIDA contribue par l'intermédiaire de cofinancements de programmes d'investissement d'États dans les zones rurales. ONU-Femmes apporte son autorité mondiale en matière d'égalité des sexes et de partenariats avec les organisations nationales de défense des femmes.

## L'ÉCHANGE COMME SOLUTION

L'égalité des sexes et l'émancipation des femmes des zones rurales sont au cœur de la mission de la FAO qui consiste à réduire la pauvreté rurale et à parvenir à la sécurité alimentaire pour tous. Grâce à l'appui de la FAO, plusieurs pays ont adopté des politiques alimentaires et agricoles et des plans d'action qui tiennent pleinement compte des aspirations et des besoins des femmes et des hommes.

Les partenariats jouent un rôle fondamental dans l'amélioration de l'impact des actions de développement et constituent donc le mode de fonctionnement principal de la FAO.



© FAO

Des actions communes, dirigées par la Coopération Sud-Sud, qui visent à identifier concrètement les étapes nécessaires au changement d'échelle des réussites et des innovations sur le terrain sont déjà mises en œuvre. Le partage des informations et des technologies suit son cours, ainsi que le renforcement des capacités qui vise à garantir que les pays concernés aient la maîtrise totale des processus et des connaissances transférés, afin de rendre plus efficaces les actions d'émancipation des femmes.

## ENSEIGNEMENTS À TIRER: NIGER

Le Niger est confronté à des sécheresses fréquentes, à des soulèvements et à la pauvreté généralisée. L'agriculture de subsistance et le pastoralisme sont les activités économiques principales du pays: elles concernent plus de 80 pour cent de la main-d'œuvre. Alors que plus de 4,2 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, il est tout à fait prioritaire de renforcer la résilience des groupes ruraux vulnérables.

Selon Mme Idi Halimatou Moussa, Coordinatrice nationale du programme commun des Nations Unies, les Clubs Dimitra de la FAO sont le point d'entrée des activités du programme commun. Ces clubs sont constitués de groupes – mixtes ou non – de femmes, d'hommes et de jeunes

qui se réunissent régulièrement, afin d'établir des priorités et de discuter des difficultés auxquelles ils sont confrontés dans leur vie

## NOUS CONTACTER

Les partenaires intéressés sont invités à s'adresser à la FAO ([TCS-Director@fao.org](mailto:TCS-Director@fao.org)) pour tout complément d'information.

quotidienne, de prendre des décisions et d'intervenir collectivement pour résoudre leurs problèmes, à l'aide de leurs propres ressources et de leurs stations de radio communautaires.

Dans le cadre du programme commun, les clubs Dimitra favorisent l'émancipation des femmes, car ils leur permettent de faire entendre leurs opinions, de discuter des problèmes, d'améliorer leur confiance en soi et leur aptitude à assumer des responsabilités et d'agir en collaboration avec les hommes pour régler leurs problèmes.

Selon Mme Moussa, «l'émancipation n'est possible que lorsqu'il y a une figure féminine forte capable de prêter sa voix aux femmes. Afin de partager leurs connaissances et leurs expériences, les femmes utilisent des radios solaires et à manivelle ou des téléphones portables. Elles ont besoin d'un plus grand soutien de la part de leurs familles et de l'extérieur et diffusent donc les débats qui se déroulent dans les villages sur les radios communautaires de toute la région. Ainsi, les femmes identifient leurs propres problèmes et trouvent leurs propres solutions. La méthode des clubs Dimitra de la FAO peut donc être étendue par l'intermédiaire de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.»

## POSSIBILITÉ DE PASSER À LA VITESSE SUPÉRIEURE

Il a été démontré que les clubs Dimitra permettent très efficacement de réduire les inégalités entre les sexes, car ils fournissent aux femmes un accès à l'eau, aux terres, à l'information, aux services et à la formation. Il est par ailleurs essentiel pour elles d'améliorer leur productivité agricole, de stimuler la croissance et d'accélérer les perspectives de développement pour les générations actuelles et futures. À travers un engagement commun avec les autorités nationales et locales afin d'élaborer et de mettre en œuvre des actions, des politiques et des lois qui favorisent l'égalité des droits, les femmes pourraient bénéficier de pratiques tenant compte des questions d'égalité, de cadres réglementaires, et d'apporter une contribution majeure à la croissance économique globale. En tirant le meilleur parti de la coopération Sud-Sud, la FAO est plus à même de développer d'autres projets de ce type et, en fin de compte, d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).



©FAO/Giulio Napolitano